Gestion des médicaments de niveau d'alerte élevé

FICHE SYNTHÈSE POR

Énoncé de la POR

Les médicaments de niveau d'alerte élevé (MNDE) peuvent causer un tort considérable s'ils sont utilisés par erreur. Une approche documentée et coordonnée pour la gestion sécuritaire des médicaments de niveau d'alerte élevé améliore la sécurité des usagers et réduit la possibilité de préjudices.

La liste des classes de médicaments de niveau d'alerte élevé, élaborée par *l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments aux patients du Canada* (ISMP Canada), est disponible sur l'Intranet. Cette dernière doit être incluse dans la *Politique sur la gestion des médicaments de niveau d'alerte élevé* de l'organisation.

Une approche documentée et coordonnée pour la gestion sécuritaire des médicaments de niveau d'alerte élevé permet d'indiquer ces médicaments à l'aide du formulaire de médicaments de l'organisme en tenant compte des données concernant les erreurs liées aux médicaments à l'échelle de l'organisme, de la province ou du pays. Chaque médicament ou classe de médicaments de niveau d'alerte élevé est évalué, des procédures pour une utilisation plus sécuritaire sont établies et un plan d'action est mis en place.

Ce que la POR exige

Respect des 5 tests de conformité suivants :

1. Les gestionnaires de l'établissement fournissent aux équipes cliniques une liste à jour des médicaments de niveau d'alerte élevé utilisés dans leur établissement ;
2. Les gestionnaires de l'établissement s'assurent que les équipes cliniques suivent la procédure de l'établissement pour gérer en toute sécurité les médicaments de niveau d'alerte élevé ;
3. Les gestionnaires de l'établissement fournissent aux équipes cliniques une formation continue sur la stratégie d'atténuation des risques de l'établissement pour gérer en toute sécurité les médicaments de niveau d'alerte élevé ;
4. Les gestionnaires de l'établissement s'assurent que la liste des médicaments de niveau d'alerte élevé est régulièrement mise à jour pour intégrer les enseignements tirés des rapports et des analyses des incidents liés à la sécurité mettant en cause des médicaments ;
5. Les gestionnaires de l'établissement s'assurent que le plan d'amélioration de la qualité de la gestion du circuit du médicament de l'établissement comprend des activités visant à améliorer les pratiques de sécurité liées aux médicaments de niveau d'alerte élevé.

Personnel visé

À tout le personnel qui administre, qui prescrit, qui prépare et/ou qui manipule des médicaments de niveau d'alerte élevé.

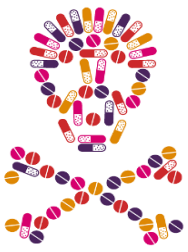

Gestion des médicaments de niveau d'alerte élevé

Pour en savoir plus…

La liste des médicaments de niveau d'alerte élevé à jour est disponible sur la page intranet des médicaments plus précisément à la section **RX-Vigilance** et **médicaments de niveau d'alerte élevé**.

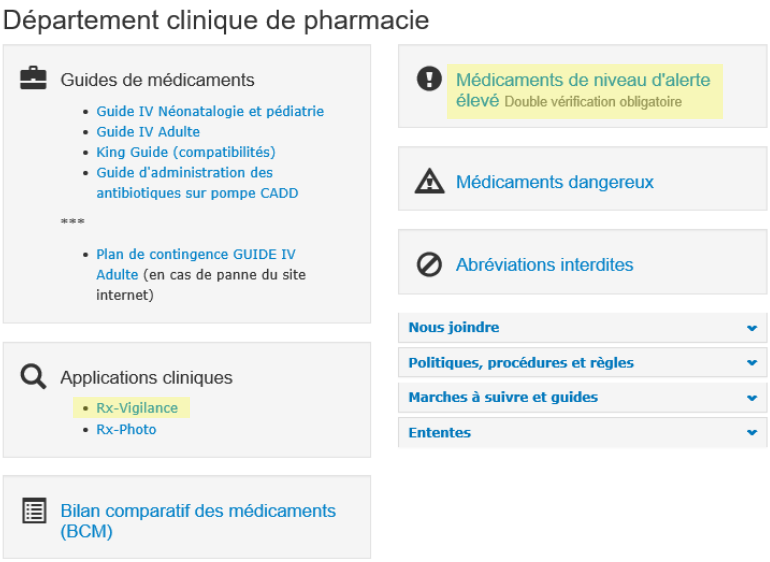

Formation

Une formation sur les médicaments de niveau d'alerte élevé est disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) :

- Médicaments de niveau d'alerte élevé et sécurité des opioïdes (ENA 15256).

En résumé pour être conforme

- Porter une attention particulière lors de la préparation ou l'administration d'un médicament à haut risque ;
- Se référer constamment à la liste des médicaments de niveau d'alerte élevé disponible sur l'intranet ;
- Procéder à la double vérification indépendante (DVI) ou à la double vérification autonome (DVA) lorsque celle-ci est exigée ;
- Respecter la liste des médicaments autorisés aux communs des unités ;
- Éviter d'entreposer des réserves illicites qui sont une source d'erreurs graves ;
- Suivre la formation Médicament de niveau d'alerte élevé et sécurité des opioïdes (ENA 15256) ;
- Identifier l'aire d'entreposage (tablette, bac, réfrigérateur, etc.) ou le médicament à haut risque de l'espace pharmacie avec l'autocollant de l'octogone rouge (code GRM 4202 2658) ;
- Limiter les concentrations disponibles afin de réduire le risque d'erreur, voir la marche à suivre pour les narcotiques, http://cissslaurentides.intranet.reg15.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/cisss_laurentides/Portail_clinique/Services_professionels/Pharmacie/Marches_a_suivre_et_guides/MAS_Gestion_des_narcotiques_departement_de_pharmacie.pdf ;
- Déclarer les incidents / accidents liés à l'utilisation des médicaments de niveau d'alerte élevé.

Double Vérification Indépendante Requise (DVI)

Pour toutes questions liées à la gestion des médicaments de niveau d'alerte élevé, communiquez avec : pharmacie.agrement.cissslau@ssss.gouv.qc.ca.

Pour savoir comment appliquer la POR dans votre direction, nous vous invitons à communiquer avec votre répondant qualité.

Personnes ressources de la POR

NOM DE LA LEADER-EXPERTE	ANNIE FINLAY	|	DIRECTION
NOM DE LA CONSEILLÈRE	ISABELLE TRÉPANIER	|	DQEPE